

ÉCOLE DE VOILE – PLACE DOCTEUR LEROSEY – 14470 COURSEULLES SUR MER

info@edvcourseulles.fr – 02.31.37.92.59

Siret : 503 405 318 00018 – Agrément n°014005/2012 délivré le 25/07/2012 par DDTM du Calvados

Formateurs : Cyril LESAGE, Autorisation d'enseigner n° 22727 – Karine COLLET, Autorisation d'enseigner 20565 et 20566

CONTRAT DE FORMATION COACHING PLAISANCE A LA CONDUITE DES BATEAUX DE PLAISANCE À MOTEUR Exemplaire EDV

Entre

l'Association École de Voile de Courseulles sur Mer, ci-dessus désignée

Et

NOM : PRÉNOM

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

NÉ LE : à : DÉPARTEMENT :

TÉL : MAIL : (Obligatoire)

ou éventuellement représenté par son représentant légal : M..... Tél :

Il est convenu ce qui suit :

1. **Objet du contrat :**

Le présent contrat a pour objet la formation à la conduite des bateaux de plaisance à moteur :

Option : Coaching sur bateau EDV Coaching sur bateau du propriétaire

2. **Coût de la formation :**

Forfait formation : Coaching sur bateau EDV 130 € les 2 heures

Coaching sur bateau du propriétaire 100 € les 2 heures

3. **Conditions particulières :**

L'intégralité du coût de la formation est due à l'inscription.

En cas de résiliation du contrat pour cas de force majeure dûment justifiée, au minimum 30 jours avant la date, l'Association École de Voile de Courseulles sur Mer s'engage à rembourser le coût de la formation.

Dans les autres cas, le montant total de la formation reste dû à l'Association École de Voile de Courseulles sur Mer.

Dans le cas d'une pratique sur le bateau du propriétaire, celui-ci reconnaît être titulaire d'une assurance de son bateau.

4. **Date de la formation :**

Fait à Courseulles sur Mer le

Le stagiaire (ou son représentant légal),

Reconnaît avoir reçu et pris connaissance des conditions générales et les accepte.

Reconnaît avoir reçu ce jour un exemplaire du présent contrat

Signature du candidat

Signature du Responsable de la Formation